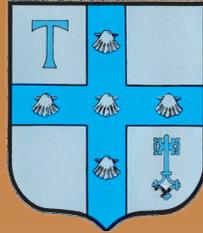


COMMUNE DE PERON

LE PETIT



PÉRONNAIS

No 62

Octobre – Novembre – Décembre 2011



Joyeuses Fêtes



# Les Voeux de la Mairie seront le jeudi 26 janvier 2012 à 19h00.



Depuis le passage à la télévision tout numérique le 15 juin dernier, le **Conseil Supérieur de l'Audiovisuel** a effectué des mesures afin de vérifier la qualité de la réception de la télévision. Ces mesures montrent qu'en raison de brouillages avec les émetteurs de télévision voisins, il est possible que vous rencontriez des difficultés pour recevoir correctement la télévision par votre antenne râteau.

Ces brouillages peuvent se traduire par des coupures ou de la pixellisation sur une ou plusieurs chaînes, voire dans certains cas par une absence totale de signal.

Si vous êtes dans ce cas l'Etat peut vous aider pour vous équiper d'un mode réception alternative (satellite, fibre optique, adsl). Cette aide a la forme d'une subvention pouvant aller jusqu'à 250 euros.

Il vous faudra remplir un dossier que vous trouverez en Mairie ou téléchargeable : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

**ATTENTION pour bénéficiaire de cette aide, le dossier doit parvenir au CSA  
avant le 20 mars 2012**

## Aménagement de l'Accueil de la Mairie

Des travaux d'aménagement de l'accueil auront lieu avant les fêtes, nous sommes désolés pour les perturbations qu'ils occasionneront et notamment par la fermeture de la Mairie certains jours, ces dates vous seront précisées ultérieurement par voie d'affichage.

Les amis du MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'HISTOIRE de la RÉSISTANCE  
Et  
de la DÉPORTATION de l'AIN et du HAUT-JURA

Notre Association a créé ce musée, géré aujourd'hui par le Département.

Elle se consacre maintenant à la construction d'un site internet comportant deux volets :

- l'histoire de la création du musée
- la construction d'une véritable encyclopédie des événements survenus dans l'Ain et le Haut-Jura durant la deuxième guerre mondiale.

Nous cherchons dans chaque commune un correspondant, élu, instituteur, professeur d'histoire ou passionné, qui puisse faire le recensement des plaques commémoratives, l'inventaire des publications concernant le sujet, le recueil de témoignages....

Nous souhaitons constituer un inventaire du patrimoine historique de chaque commune.

Cette action sera menée avec la collaboration de la Conservation des Musée des Pays de l'Ain, des Archives Départementales des Anciens Combattants, de l'Association pour les Etudes sur la Résistance Intérieure (AERI);

Montée de l'Abbaye, 01130 Nantua (04.74.75.07.50)

### **Communication**

Dans le but de vous transmettre certaines informations le plus rapidement possible, la mairie vous propose de lui envoyer votre adresse email. Ainsi lorsque celle-ci aura une information importante (tel que le dossier de subvention TNT voir ci-dessus) elle pourra vous la transmettre dans la semaine qui suit.

Pour ce faire, envoyez un email à [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

En indiquant dans l'email » Adresse pour info importante ».

# Le Carnet communal

## Naissances

- Ilyes PATROIX, né le 14 août
- Emilie TRANCHANT, née le 20 septembre
- Charlie CHOSSON, née le 11 octobre
- Philomène MOUTTON, née le 14 octobre
- Lilou ARMAND, née le 9 novembre



## Mariage

- Romain DUMEAUX et Elodie KURZEN, le 27 août
- Gildas GAVAUD et Martine RAPHAËL, le 17 septembre
- Eric PERROUX et Nathalie BANGERTER, le 30 septembre
- Damien CLARET et Marilyne CANARD, le 1<sup>er</sup> octobre

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2012

Elections Présidentielles : 1<sup>er</sup> tour le 22 avril et 2<sup>ème</sup> tour le 6 mai 2012  
Elections Législatives : 1<sup>er</sup> tour le 10 juin et 2<sup>ème</sup> tour le 17 juin 2012

En avril, mai et juin 2012 auront lieu des élections pour élire le nouveau Président de la République et les députés. Assurez-vous que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale pour pouvoir voter (Attention ces élections concernent uniquement les électeurs de nationalité française).

## ATTENTION

### IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes (Français et Européens) désirant s'inscrire sur les listes électorales de la Commune sont priées de venir s'inscrire en Mairie **avant le 31 décembre (attention la mairie sera fermée du 26 au 30 décembre inclus) soit** : les nouveaux résidents de la Commune, les habitants non-inscrits à ce jour.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La Mairie sera fermée  
du 26 au 30 décembre inclus.  
En cas d'urgence tél. :  
06.78.54.78.57  
Et  
06.16.24.78.58

### Changement des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie à partir du 2 janvier 2012

Lundi : 8h-12h et 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h30  
Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30  
Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1995, venir avant le 15 janvier 2012.

Pour toutes questions relatives au service national,  
téléphonez au 04.37.27.25.58 BSN de Lyon, internet [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr).

## EDITO 2011

L'année dernière, à la même époque, je vous entretenais des incivilités trop souvent commises sur notre commune. Je ne peux que constater, et regretter, que, malheureusement, les mots (ou les maux) d'hier sont toujours ceux d'aujourd'hui, avec, en point d'orgue ces derniers jours, la tentative de brûler la « cabane » de jeux dans la cour de l'école maternelle. Einstein disait : « deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine, pour l'univers, je n'en ai pas acquis la certitude absolue. ». Je reprends bien volontiers à mon compte cette citation.

L'année passée, je vous parlais également de l'avancement des projets tels que la révision du PLU, l'aménagement foncier, les travaux rue de la Vie de l'Etraz et de la place « basse ».

Pour ce dernier, vous avez pu vous rendre compte que les travaux sont terminés et vous trouverez dans ce « Petit Péronnais » le bilan du coût complet des travaux. Il ne reste plus maintenant qu'aux automobilistes à respecter la zone 30 et aux riverains à ne pas se garer sur les trottoirs ou les accotements, ce qui semble difficile à faire pour quelques récalcitrants des immeubles des « Portes du Léman ».

L'aménagement foncier est terminé après plus de 15 ans de discussions, d'études, de négociations, d'enquêtes publiques, de marchés publics du Conseil Général cassés par le Tribunal Administratif, de réunions, de tergiversations des uns et des autres. Le dossier n'est plus aux mains de la Commission Communale d'Aménagement Foncier mais dans ceux de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier qui doit étudier et statuer sur plusieurs requêtes. Requêtes qui ne sont pas suspensives, ce qui a permis aux agriculteurs de prendre possession des terrains et qui permettra à la commune, en 2012, de réaliser les travaux connexes prévus par les études, toujours dans le cadre, et strictement, dans le cadre des subventions prévues par le Conseil Général.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est elle aussi terminée puisque le Conseil Municipal a approuvé cette révision le 12 juillet et que ce nouveau PLU n'a fait l'objet d'aucun recours, ni de particuliers, ni des membres associés (services de l'Etat, Scot, Ccpg etc).

L'approbation de ce nouveau PLU, qui, je vous le rappelle, n'avait pas pour but de remettre en cause l'ancien, va nous permettre de finaliser l'achat des terrains de la Maison des Sociétés et de rentrer en discussion avec les propriétaires de Pré Munny, pour agrandir la zone d'activité.

Au sujet de la Maison des Sociétés, le Permis de Construire a été déposé le 16 septembre 2011. Il est actuellement en cours d'instruction, avec des passages devant des commissions d'accès aux handicapés et sécurité incendie. Pour ce projet, depuis la phase de conception du cahier des charges, en passant par le concours d'architecte jusqu'aux différentes étapes pour arriver au dossier d'exécution, nous avons toujours travaillé en étroites relations avec les sociétés, futures utilisatrices du bâtiment. Je profite donc de cet édito pour remercier les présidents ou leur représentant, pour leur assiduité et leur implication dans ce projet.

En fin, signe des temps, La Poste a fermé officiellement ses portes sur notre commune fin octobre. Le Conseil Municipal a choisi, comme solution de remplacement, un Relais Poste Commerçant, à la boulangerie « Chez Lillian ». Nous gagnerons en heures d'ouverture pour le courrier et les colis ce que nous allons perdre en possibilité financière (puisque dans un RPC nous ne pouvons retirer que 150 €. par semaine et ne pouvons pas faire de dépôt d'argent). Certains esprits grincheux regrettent que le choix se soit porté sur la boulangerie. Je veux simplement leur rappeler que le Conseil Municipal n'a choisi que le principe de cette nouvelle gestion, le choix du gestionnaire ayant été fait par La Poste. Et pour que ce choix soit le plus large possible, nous avons invité, le 21 avril 2011, tous les commerçants de la commune à une réunion de présentation, par La Poste, du principe d'un Relais Poste Commerçants. Pour mémoire, 2 personnes ont participé à cette réunion et 2 personnes se sont excusées.

Pour terminer, je ne peux que vous conseiller d'aller passer un petit peu de temps sur notre montagne et plus particulièrement au chalet de la Poutouille que nous venons de rénover (voir article à l'intérieur), le décor est superbe et les portables ne passent pas forcément.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et espère vous retrouvez nombreux pour la cérémonie de vœux le 26 janvier à 19 h. à la salle Champ Fontaine.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

## SEPTEMBRE

Absents excusés : Caretti Brigitte, Collet Josiane, Grand Corine, Boutin Thierry (pouvoir à Armand) Christian, Piberne Olivier (pouvoir à Girod Claude)

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille

### **DELIBERATIONS**

#### **CONVENTION AVEC LE SYNDICAT D'ELECTICITE DE L'AIN POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Remplacement de 7 coffrets de commande équipés d'horloges astronomiques, montant de 16000 € TTC.

Approuvée à l'unanimité.

#### **TARIF DENEIGEMENT PRIVATIF DES LOTISSEMENTS, DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS SYNDICALES DE COPROPIETE**

Une convention sera passée avec les référents des lotissements, des entreprises et des associations syndicales de copropriété. D'une durée de une année, reconductible tacitement. Participation forfaitaire de 60 € pour une à trois interventions maximum, 20 € l'intervention supplémentaire. Les tarifs seront confirmés sur la base des rapports de passage établis par les agents communaux. La commune se réserve le droit de refuser le déneigement d'un lotissement, d'une entreprise ou d'une association syndicale de copropriété. Les lotissements, les entreprises et les associations syndicales de copropriété d'une surface de voirie et de parkings supérieure à 1 500 m<sup>2</sup>, ne sont pas concernés par cette convention et feront l'objet de conventions spécifiques.

Approuvée à la majorité, 1 abstention.

#### **ACQUISITION EMPLACEMENT RESERVE N°7, PROJET DE PASSAGE PIETONNIER A LOGRAS**

La commune décide d'acquérir la parcelle F2614 située a Logras, issue de la division de la parcelle F775 appartenant aux consorts Emain, au prix de 2440 € HT, soit 40 € le m<sup>2</sup> pour une superficie totale de 61 m<sup>2</sup>, sans aucunes indemnités. Les consorts Emain ont déjà donné un accord de principe sur la vente en faveur de la commune. Un procès verbal de délimitation des parcelles a été enregistré le 28 juillet 2011.

Approuvée à l'unanimité.

#### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE No 3**

Approuvé à l'unanimité.

#### **URBANISME : INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR**

Considérant l'intérêt pour la commune de s'assurer de la conservation du caractère de son urbanisation et son patrimoine bâti.

Le conseil municipal décide de soumettre à permis de démolir de son territoire à compter du 12 septembre 2011 et en application de l'article R 421-27 du Code de l'Urbanisme. Cette disposition concerne les zones U ; AU ; A ; Ap ; N ; Nd ; UX ; Uv ; Ue ; Uf ; U1 et U2.

Approuvée à l'unanimité.

#### **URBANISME : INSTAURATION DE L'APPLICATION DES REGLES DE GABARIT POUR LES CONSTRUCTIONS AYANT DES CRITERES DE PERFORMANCE**

#### **ENERGETIQUE ELEVEE**

L'article L 128-1 du Code de l'Urbanisme autorise un dépassement des règles relatives au gabarit et à la densité d'occupation des sols résultant du plan local d'urbanisme, pour les constructions satisfaisant à des critères de performances énergétiques élevées ou alimentées à partir d'équipements performants de productions d'énergie renouvelable ou de récupération. Ce dépassement est limité à un maximum de 30 % à l'initiative des communes, le conseil municipal décide de fixer ce dépassement à un maximum de 20% à compter du 12 septembre 2011. Approuvée à l'unanimité.

#### **MAISON DES SOCIETES : CONTROLE TECHNIQUE ET ACCESSIBILITE HANDICAPES**

Vu l'importance des travaux, une consultation a été lancée pour les missions de contrôle technique et vérification de l'accessibilité aux handicapés. Après analyse des offres présentées, la Société VERITAS de Metz-Tessy a été retenue pour ces deux missions.

Contrôle technique : 16.803,80 € TTC.

Vérification accessibilité handicapés : 717,60 € TTC.

Approuvée à l'unanimité.

#### **MAISON DES SOCIETES : MISSION DE COORDINATION CSPTS**

Vu l'importance des travaux, une consultation a été lancée pour la mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé. Après analyse des offres présentées, la Société DEKRA de Bourg-en-Bresse a été retenue pour un montant de 8458,11 € TTC. Approuvée à l'unanimité.

#### **DENONCIATION CONVENTION LOCATION DU BUREAU DE POSTE**

Suite à la transformation du bureau de Poste en relais-poste commerçant qui sera assuré par la boulangerie pâtisserie DUCHAMP « Chez Lilian », il est nécessaire de dénoncer la convention passée avec la Poste relative à la mise à disposition et la location du bureau de poste. La date de fin du bail est fixée à la date effective de prise d'effet du relais-poste commerçant, soit le 1er novembre 2011. Approuvée à l'unanimité.

#### **DESAFECTION LOGEMENT DE FONCTION**

Une Institutrice, en exercice à l'Ecole Champ Fontaine, informe le conseil municipal qu'elle va devoir renoncer à l'avantage d'un logement de fonction en raison de son changement de statut d'enseignant à compter du 1er septembre 2011. Etant toujours en poste à Péron, elle souhaite continuer à occuper cet appartement en s'acquittant dorénavant d'un loyer dont le montant doit être fixé. Le conseil municipal sollicite la désaffectation du logement de fonction, situé à Logras - 12, La Gaine, dans l'ancienne école. Approuvée à l'unanimité.

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX**

En raison de la charge de travail croissante de l'accueil du public, de l'urbanisme et des tâches administratives, il convient de recruter un agent administratif à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 8 heures.

Approuvée à l'unanimité.

## ECOLE

Point sur la rentrée :

Souhaits des instituteurs : abaisser les effectifs des classes comportant des CP, ne pas réserver les classes « plus difficiles » aux enseignants débutants, privilégier un fonctionnement prenant en compte le temps de repos des PS.

CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
1	14	13							27
2	14	12							26
3		8	18						26
4			6	20					26
5				20	9				29
6					18	9			27
7						29			29
8							29		29
9								23	23
CLIS									5
TOTAL	28	33	24	40	27	38	29	23	247

## VOIRIE

Suivi du chantier de la Vie de l'Etraz :

Le chantier est terminé avec la pose, durant les vacances scolaires, des plantations, des barrières de sécurité, des escaliers et dernièrement de la main courante sur les escaliers.

Lors de la réception définitive, une réserve a été mise sur les joints des pavés porphyres.

## BUDGET

Investissement :

SAS NOVADE	Maison Sociétés	8 028,75
BERGER-LEVRAULT	Logiciel mairie E-Magnus	5 808,97
SAS CREACOM	Mobilier urbain	3 685,01
BRE REMORQUES	Remorque Tri benne	7 654,40
NOVO PEREZ	Serrurerie Métallerie	
garde-corps, main courante murets église + square mairie		12 492,42
SA LACHARME	Acompte 1	6 039,80
EUROVIA ALPES	Acompte 5	46 966,57

## MAISON DES SOCIETES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de financer la perte d'exploitation des agriculteurs suite à la volonté de la commune d'acheter ces terrains.

## PRE MUNNY

Des courriers ont été faits à tous les propriétaires de Pré Munny dans le cadre de l'agrandissement de la zone artisanale et commerciale. M. Morrier, de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain les rencontrera individuellement avant d'organiser une réunion générale en mairie.

## ANCIENNE MAIRIE

Le relevé du bâtiment est en cours.

## CONTENTIEUX

Come-Chapuis : présentation du mémoire en réponse de notre avocat.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Déclarations préalables

-Guy Mestrallet, 226 Grand Rue, création d'un avant toit - Avis favorable

-Bernard Bersier, 916 Route de Lyon Logras, isolation extérieure façade - Avis favorable

-Joël Come, 338 Rue de la Fontaine Chargonnet Logras, installation d'un escalier extérieur métallique - Avis favorable

-Andrew Boer, 331 Rue du Paruthiol, création d'une mezzanine et pose de velux - Avis favorable

-David Rodriguez, Chemin de la Chapelle, construction d'un mur de soutènement, d'un muret extérieur, pose d'un portail électrique - Avis favorable

-Yvan Chevance, 138 Chemin de Martenand, Le Clos du Four à Pain Logras, pose d'une clôture en grillage - Avis favorable

-Jean-Marc Duchemin, Rue Dommartin Greny, pose d'isolation extérieure et bardage bois d'une partie de l'habitation - Avis favorable

-Foncia Debois Immobilier, Rue du Bruel, pose d'une clôture hauteur maximum 1,60 m - Avis favorable

-Foncia Debois Immobilier, Route de St Jean, remplacement des portes d'entrée de chaque bâtiment - Avis favorable

-Jessica Ledda, Rue du Branlant Logras, construction d'un mur de soutènement et d'un grillage - Avis favorable

-Martine Idouissaden, 810 Route de Lyon Logras, création d'une porte d'entrée ouverture fenêtres - Avis favorable

-Jack Blanchard, 249 Rue de la Fruitière Logras, construction d'un abri de jardin - A revoir

-Olivier Mosti, 167, Rue de la Fruitière Logras, construction d'un mur de soutènement - Avis favorable

-Mathieu Dumaret, 440 Chemin de la Roche Verne Feigères, création d'un atelier accolé à la construction - A revoir

### Permis de Démolir

-SCI Côté Cour et Jardin, Chemin Vie de l'Etraz, démolition de la porcherie - Avis favorable

### Permis de Construire

-Alexia Gentier, Logras, construction d'une villa - Avis défavorable revoir implantation limites propriété

-Sylvain Delattre, Rue du Mail, construction d'un bâtiment à usage de dépôt et d'un logement. Avis favorable

-Gérard Bruckert, Chemin du Creux de l'Etang Feigères, construction d'une villa - Avis favorable

-Laurence Claude, 333 Rue du Paruthiol, construction d'un abri voiture - Avis favorable

-M. Thierry Boutin, 217 Chemin de la Fin Greny, création d'un abri de voiture - Avis favorable

-Duccio Abbaneo, 235 Rue des Bouvreuils, pose de panneaux photovoltaïques - Avis favorable

-Ecan Budun et Havri Gulmez, 237/329 Rue du Paruthiol, permis modificatif - Avis favorable

-Alexia Gentier, Rue du Cercle, construction d'une villa - Avis favorable

-Amah Attiobe, 604 Chemin de l'Etraz, permis de construire modificatif - Avis favorable

-SCI Familand, Rue Vie de l'Etraz, création d'un abri de chevaux - Avis favorable

-Alexandre Garin - Rue du Paruthiol, travaux d'isolation thermique : remplacement de la toiture par une terrasse végétale, remplacement des fenêtres, modification de la cour d'entrée - Avis favorable

-Corinne Hermann et Daniel Rybcyzmski, 775, Route de Lyon Logras, construction d'une véranda, d'une piscine et transformation du garage en pièce habitable - Avis favorable

-Laurence Claude, 333 Rue du Patruthiol, construction d'un

abri voiture – Avis favorable  
-Sylvain Delattre, Rue du Mail, construction d'un hangar et d'une villa – Avis favorable  
-Gérard Bruckert, Chemin du Creux de l'Etang Feigères, construction d'une maison en madrier  
Permis de Construire Modificatif  
-Emmanuel Chevalier, 286 Rue du Branlant Logras, construction d'un auvent et une terrasse – Avis favorable  
-Tounsi Chettih Permis transféré à la SCI Boboli, Rue du Bruel Logras

#### **PERSONNEL**

Compte-rendu de la réunion pour le personnel de l'école le 7 septembre : présentation du rôle de l'ACMO par Monsieur CUINIER, organisation de la rentrée 2011-2012.

#### **COURRIERS**

Courrier de M. Dominique CLOT Pour une demande d'acquisition d'un terrain dans la future zone de Pré Munny : une réponse sera faite expliquant le point sur le dossier et les modalités à suivre.

Courrier des Amis du Musée Départementale d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura nous demandant de devenir membre, pour 50 €, du Comité d'Honneur de l'Association : refus à l'unanimité du Conseil Municipal.



Absents excusés : Caretti Brigitte (pouvoir à Millet Eric), Grand Corinne (pouvoir à Moutton Gérard), Boutin Thierry, Girod Claude (pouvoir à Peray Hervé), Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Piberne Olivier

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille

#### **DELIBERATIONS**

##### **MARCHE AVEC L'ENTREPRISE EIFFAGE POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENTS VIE DE L'ETRAZ ET ROUTE DE ST JEAN**

Réalisation de trottoirs, d'un parc de stationnement, d'un îlot, d'accotements sécurisés, réseaux eaux pluviales, zones piétonnes et espaces verts. Ces travaux se dérouleront en deux tranches :

- tranche ferme : rue Vie de l'Etraz après le carrefour avec la rue du Mail jusqu'au carrefour avec la route de St Jean et la réalisation d'un parc de stationnement, pour un montant de 111841,12 €

- tranche conditionnelle : aménagement d'un trottoir route de St Jean à la suite du carrefour avec la Vie de l'Etraz, prévu en tranche ferme, pour un montant de 95022,28 €

Approuvée à l'unanimité.

##### **AVENANT N° 1 AU MARCHE AVEC L'ENTREPRISE PERRIERE CHARPENTE RELATIF A LA REFECTION DE LA TOITURE DU CHALET DE LA POUTOUILLE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Lors de la dépose des tôles, il a été constaté que certaines pannes composant la charpente étaient en mauvais état, non visible avant la dépose de la couverture. Devant l'urgence, héliportage obligatoire, il a été décidé de les changer, ce qui implique aussi la dépose des chevrons et de refaire le garnissage en maçonnerie en bas de pente et dans les murs. Cela a aussi permis de redresser le toit et de gagner en volume dans le dortoir.

Montant du marché initial : 60 532,93 €  
Montant de l'avenant n°1 : 15 267,65 € TTC (+25.22 %)  
Marché total : 75 800,58 € TTC

Monsieur le Maire n'a pas pris part à cette délibération.  
Approuvée à l'unanimité.

##### **DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET SECOURS POUR L'EQUIPEMENT 2011 DU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION**

Certains articles étant subventionnés par le S.D.I.S., il y a lieu de demander la participation correspondante, afin d'aider au financement de ces équipements.

Habillement : 522 € subventionnable à 60 % soit 294.79 €

Matériel incendie : 1281,91 € HT subventionnable à 20 %, soit 256.38 €

Sécurité : 360 € HT subventionnable à 30 %, soit 108 €

Approuvée à l'unanimité.

##### **FINANCEMENT DE LA PERTE D'EXPLOITATION DES AGRICULTEURS SUITE A L'AQUISITION DE TERRAINS PAR LA COMMUNE**

Concerne terrains de la future maison des sociétés.

Le conseil municipal accepte de verser à M. et Mme Lucien CUZIN une indemnité de perte d'exploitation correspondante à la surface exploitée sur les terrains de Mme JULLIARD et Consorts VUICHARD, sur la base de 8078 € par hectare donnée par la Chambre d'Agriculture.

1147,07 € pour terrain de Mme JULLIARD 1420 m2 3681,14 € pour terrain des Consorts VUICHARD 4557 m2

Approuvée à l'unanimité.

##### **MOTION CONCERNANT LES PROJETS DU BARRAGE DE CONFLAN ET DU PLAN D'EAU DE STOCKAGE HYDRAULIQUE SUR L'ALPAGE DE VARAMBON**

Au vu des multiples oppositions exprimées au sein des conseils des différentes collectivités concernées et de l'annonce officielle faite aux médias par les SIG et la CNR.

Le conseil municipal demande l'abandon officiel du projet de plan d'eau de stockage.

Le projet de barrage sur le Rhône, en aval de la centrale existante de Chancy-Pougny, présente de nombreuses inconnues tant sur l'impact environnemental que sur les enjeux énergétiques, lesquels exigent une meilleure prise en compte de l'intérêt général avant tout lancement de ce projet.

Approuvée à l'unanimité.

##### **AVENANT N° 2 AU BAIL DE LOCATION AVEC LA SEMCODA POUR LES LOGEMENTS SIS DANS LE BATIMENT COMMUNAL « LA GAINÉ » A LOGRAS**

Suite à la demande de désaffectation du logement de fonction, il y a lieu de diviser cet appartement en 2 logements.

Type 3 de 66,02 m2 loyer mensuel de 308,99 €

Chambre de 12,90 m2 loyer mensuel de 60,37 €

Approuvée à l'unanimité.

##### **INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Suite à l'abrogation du décret 50-1248 remplacé par le décret 2002-60, il y a lieu d'instituer l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires fixant les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables aux personnels de la fonction publique.

Approuvée à l'unanimité.

## MAINTIEN DU TAUX DE COTISATION CONSACRE A LA FORMATION DES AGENTS

La commune verse 1% du salaire des agents au titre des charges patronales pour le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale. Dans la loi de finances, un amendement propose d'abaisser le taux de la cotisation versée au CNFPT à 0,9 %, mais diminuer le taux de cotisation reviendrait à augmenter les charges de personnel liées à la formation en raison de la prise en compte du remboursement de tous les frais engagés par les agents. Le conseil municipal demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au CNFPT par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle des agents.

Approuvée à l'unanimité

## ECOLE

Courrier de M. Nicolas Simone demandant que l'accès de l'école soit sécurisé avec le portail fermé mais dont l'ouverture puisse se commander à distance et la fermeture de la passerelle qui donne directement sur la cour de l'école. Par principe la mairie donne un avis favorable puisque la demande entre dans les prérogatives du plan Vigipirate. Mais il faut étudier et rechercher un moyen de le réaliser sans faire une tranchée dans la cour de l'école.

## COLLEGE

Effectif du collège :

	2009 2010	2010 2011		2011 2012	
Challex	45	44	(-2,22%)	43	(-2,27%)
Collonges	76	80	(+5,26%)	96	(+20,00%)
Farges	49	46	(-6,12%)	48	(+4,35%)
Péron	116	121	(+4,31%)	124	(+2,48%)
Pougny	28	32	(+14,29%)	36	(+12,50%)
Saint Jean	40	51	(+27,50%)	48	(-5,88%)
Thoiry	161	172	(+6,83%)	172	(0%)
Autres	4	8	(+100%)	6	(-25,00%)
Total	519	554	(+6,74%)	573	(+3,43%)

## VOIRIE

Achat des terrains Emain (emplacement réservé n° 7 au PLU) signé le 13 septembre 2011.

## BUDGET

Investissement :

Ets CERA Travaux voirie Collège et Rue Mollard 21/9/2009  
19 768,92 €

BERGER-LEVRAULT Logiciel mairie E-Magnus  
5 808,97 €

NOVO PEREZ Serrurerie Métallerie  
garde-corps, main courante murets église + square mairie  
12 492,42 €

Demande de subvention de l'association des mercredis de neige pour financer le transport des enfants dans les stations de ski le mercredi. Le conseil a accepté de verser une subvention de 500 €. La subvention fera l'objet d'une décision modificative du budget 2011 ou sera inscrite au budget 2012 selon l'enneigement.

## MAISON DES SOCIETES

Présentation de l'Avant Projet Détaillé : ce dernier fera l'objet d'une présentation aux associations utilisatrices permanentes des salles de musique, de judo et du local de stockage du Comité des Fêtes.

Point sur le BEA : M. Le Maire propose de rencontrer le bureau A3P (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour voir si cette démarche est acceptée par les services de l'état, dans la mesure où la proposition du bureau est raisonnable financièrement. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Financement du bâtiment : en fonction des coûts présentés avec l'APD – 2 660 000 € HT uniquement le bâtiment – le conseil municipal décide, à l'unanimité, de financer l'opération sur 3 ans, avec une construction qui débiterait à l'automne 2012 et serait livrée en février, mars 2014. Cette solution permettrait de limiter le recours à l'emprunt et de réaliser les travaux prévus à Feigères.

## ANCIENNE MAIRIE

Présentation des plans du bâtiment actuel réalisés par le bureau Ducret-Gros.

## PLU

Courrier de Mme Merme par rapport au dernier PLU : la demande a été transmise à la DDT pour voir si elle peut être intégrée dans une modification simplifiée du PLU.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Compte-rendu de la réunion du 23/09 pour les « Gens du Voyage ». M. Le Sous-Préfet estime que cet été s'est mieux déroulé que l'été précédent grâce aux aires individuelles et collectives mises en place par la CCPG. Si certains campements « sauvages » n'ont pas obtenus d'arrêtés de départ de M. Le Préfet c'est que tout simplement les communes n'ont pas apporté la preuve d'un « trouble à l'ordre public ». Les élus du nord gessien estiment qu'il manque une aire de grand passage dans le sud : affaire à suivre.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

#### Déclarations préalables

-Claude Laurence, 333 Rue du Paruthiol, pose d'une clôture et d'une rampe d'accès – A revoir

-Dedieu Daniel, Chemin de Panferet, pose d'une clôture et d'un portail – Avis favorable

-Djaya Jean-Marie, 198, Rue des Corneilles, Construction d'un mur de soutènement et pose d'un grillage - Avis défavorable

#### Permis de Démolir

-Banderier Christel, 151, Chemin de la Vie de l'Etraz, couverts en bois sur cour menace de s'effondrer Avis favorable

#### Permis de Construire

-Familand, Chemin Vie de l'Etraz, création d'un abri pour chevaux – Avis favorable

-Rocchi Patrick, 70, Impasse des Chevreuils à Logras, Agrandissement d'une maison existante – Avis favorable

-Perrière Jacques, 160, Grand'Rue, aménagement d'une maison de village – Avis favorable

-Commune de Péron, Route de Péron, construction d'une maison des sociétés – Avis favorable

-Aboudi Kamel, 775, Route de Lyon, transformation d'un ancien bâtiment agricole en logements – Avis favorable

#### Permis de Construire Modificatif

-Sarah Mauron, Chemin de la Ravoir à Feigères, modification d'implantation – Avis favorable

-Lagadec Pascal, 193, Rue du Paruthiol, réaménagement intérieur, création un seul appartement au lieu de deux, création abri de voitures en remplacement du parking actuel – Avis favorable

-Mantin Stéphane, Route de Lyon à Logras, modification façades nord-est et nord-ouest implantation fenêtres - Avis favorable

-Cheneseaux et Melle Pecqueur, Rue du Marquisat à Logras, mise en conformité des ouvertures et suppression de la charretterie – Avis favorable

#### **ASSOCIATIONS**

Compte-rendu du forum du 10 septembre 2011 : peu de participants. Organisation à revoir l'année prochaine.

Présentation de l'Avant-Projet Définitif de la Construction de la Maison des Sociétés aux associations.

AG du Sou des Ecoles du 26 septembre 2011: peu de parents présents. Elections des membres du nouveau bureau.

#### **PERSONNEL**

Compte-rendu de la réunion avec le personnel de la voirie et du secrétariat du 19 septembre 2011 : présentation des fonctions de l'ACMO, présentation du Droit Individuelle à la Formation des agents de la Fonction Publique Territoriale.

#### **COURRIER**

Courrier de M. Almathari pour implanter un commerce ambulant de vente de pizzas sur l'ancien emplacement du distributeur de vidéocassettes à Pré Munny : accord à l'unanimité du conseil municipal dans la mesure où ce dernier réalise, à sa charge, 3 places de parkings.

### **NOVEMBRE**

Absents excusés : Boutin Thierry, Debard Jérémie (pouvoir à Moutton Gérard), Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique)

Absents : Chappuis Pascale, Grand Corinne, Marion Mireille, Piberne Olivier

#### **DELIBERATIONS**

##### **INSTAURATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

Pour financer les équipements publics, la taxe d'aménagement est instaurée en remplacement de la TLE, son taux est fixé à 5 %. Elle sera applicable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager ainsi qu'aux déclarations préalables) déposées au 1er mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer au 1er janvier 2015 la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Seront exonérés de cette taxe :

Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 ; logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) qui sont exonérés de plein droit ou du PTZ+). Approuvée à l'unanimité.

##### **MODIFICATION DELIBERATION DU MOIS DE JUIN 2011 ACQUISITION TERRAIN MATHIEU**

Une erreur a été commise concernant le prix de vente du terrain. Le montant initialement prévu dans le compromis de vente était de 20 000 € et non de 16 780 €.

Approuvée à l'unanimité.

##### **BAIL A USAGE COMMERCIAL D'UN LOCAL COMMUNAL**

Bail commercial avec Monsieur Duchamp Lilian pour le local relais-poste commerçant. Loyer mensuel de 145,35 € HT, durée de 9 ans. Si Monsieur Lilian Duchamp souhaite arrêter

cette prise en charge, la Commune rompra le bail et reprendra le local mis à disposition. M. Duchamp a demandé à Mme Blanc (déléguée de son pouvoir) de ne pas participer au vote. Approuvée à l'unanimité.

##### **MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES DE LA COMMUNE AU CONTROLE DE LEGALITE ET GESTION DES CERTIFICATS**

La commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture, les documents seront signés électroniquement.

Contrat d'adhésion aux services Berger Levrault Echange Sécurisé / ACTES – S2LOW.

Une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes doit être signée avec la Préfecture.

Approuvée à l'unanimité.

##### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Modification du temps de travail hebdomadaire des agents du service cantine et entretien de l'école.

Suppression de l'emploi d'animateur de cours de langues à l'école primaire. Approuvée à l'unanimité.

##### **VOIRIE**

Aménagement Vie de l'Etraz et de la place basse Saint Antoine : après présentation du Décompte Général Définitif de l'entreprise EUROVIA le montant total des travaux s'élève à 356 723.76 €. TTC soit 15 492.40 €. TTC de moins que le marché de base et ses avenants.

Aménagements de la traversée de Feigères : au stade Avant Projet Sommaire le projet est estimé à 421 200 €. TTC sans la participation communale à l'enfouissement des réseaux et au financement des candélabres.

##### **BUDGET**

Investissement :

PERRIERE charpente	Réfection toiture Poutouille	27 734,34 €
STRATES	Avant projet Maison des sociétés	36 389,26 €
INVERNIZZI	3ème tranche groupe scolaire	13 766,35 €
DUCRET GROS	Travaux Vie de l'Etraz	9 662,32 €

Rétrocession Frontalière Genevoise : le nombre de frontaliers sur la commune est de 339 personnes contre 321 l'année dernière (ces chiffres émanent de l'Office cantonal de la population de l'Etat de Genève).

##### **MAISON DES SOCIETES**

Les associations bénéficiant de salles pour leurs usages propres ont validé l'Avant Projet Détaillé à quelques demandes ou modifications mineures qui ont été acceptées.

Lors de la présentation du dossier d'Exécution la société de musique sera conviée pour rencontrer l'acousticien.

Compte-rendu de la réunion de la Sous commission de sécurité du SDIS, le 25 octobre 2011 dans le cadre de l'instruction du Permis de Construire. Avis favorable de cette dernière.

Choix entre un financement communal direct ou un Bail Emphytéotique Administratif : du fait qu'un bail emphytéotique fait partie de la dette de la commune et que le dossier de montage du dossier administratif pour le choix d'un bailleur s'élève à la somme de 78 936 €, le conseil municipal décide, par 13 voix contre et 1 abstention, de ne pas donner suite à cette proposition de BEA.

##### **PLU**

Suite à 2 erreurs matérielles entre l'Arrêté du PLU et l'Appro-

bation du PLU un arrêté sera pris prochainement afin de lancer une Procédure de Modification Simplifiée.

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CCPG

Lors du Conseil Communautaire la CCPG a demandé si des communes étaient candidates pour recevoir un Institut Médico-Educatif et un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique sur un terrain d'environ 1000m<sup>2</sup>. A l'unanimité, le conseil municipal, a décidé de se porter candidat. La parcelle retenue est celle à coté du collège, après le carrefour entre la route de Péron et la route du Four à Chaux.

### SIVOS

Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal – avis défavorable

Contrat de maintenance du système de désenfumage.

Rémunération des heures complémentaires effectuées par Monsieur Chataigneau, agent d'entretien et de surveillance ainsi qu'une demande de formation plomberie.

### COMMISSIONS COMMUNALES URBANISME

#### Déclarations préalables

-Dumaret Mathieu, Chemin de la Roche Verne à Feigères, création d'un atelier à la place d'un abri de jardin - Avis favorable

-Richard Pierre, Rue de la Fruitière à Logras, construction d'une piscine enrochement en pierre - Avis favorable

-Mme Claude Laurence, Rue du Paruthiol, création d'une clô-

ture – Avis favorable

-Djaya Jean-Marie, 198, Rue des Corneilles, construction d'un mur de soutènement et pose d'un grillage - Avis favorable

-SCI le Joran Mme Davoine Joëlle, Route de Lyon, pose d'une baie vitrée à la place d'une fenêtre – Avis favorable

-Besson René, Rue de Bruel à Logras, installation d'une éolienne sur le toit – Avis favorable

#### Permis de Construire

-Daval Antoine, Rue du Cercle à Logras, aménagement d'un appartement dans un corps de ferme – Avis favorable

### ASSOCIATIONS

AG du judo : renouvellement du bureau et présentation des plans de la nouvelle maison des sociétés.

Sou des Ecoles : un avenant au règlement de la cantine a été fait suite aux problèmes rencontrés lorsque le personnel de la cantine n'est pas prévenu quand les enfants sont absents.

Achat de tables et chaises pour les plus petits.

### COURRIERS

Soirée thématique organisées par les Amis de la Réserve Naturelle et la FRAPNA Ain, soirée d'information consacrée aux corridors biologiques qui aura lieu à Sergy le 25 novembre.

Demande droit de place face à la boulangerie pour un camion pizza.

Refus du conseil municipal (7 contre– 5 pour– 2 abstentions)

### DIVERS

Demande de M. PROST pour vendre à la commune un terrain agricole : il sera rediscuté de cette demande quand l'Aménagement Foncier sera purgé de tout recours.

*Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :*

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>



## La Communauté de Communes du Pays de Gex informe ses administrés

Suite à la restitution de la campagne de thermographie aérienne au salon de l'habitat de Gex qui s'est déroulée du 16 au 18 septembre, la CCPG a constaté que des entreprises ou individus se présentent auprès de la population en mentionnant le stand de la thermographie de la Communauté de Communes, ceci à des fins commerciales.

Ces démarchages commerciaux n'ont en aucun cas été mandatés par la CCPG ou par son partenaire la Jeune Chambre Economique qui vous demandent d'être vigilants.

Cette campagne a pour but d'informer et de sensibiliser les habitants sur les déperditions de chaleurs de leur logement.

Des conseils gratuits sont prodigués par notre partenaire Hélianthe lors des permanences Info Energie :

Jeudi 16 décembre 9h-12h à Versonnex

Jeudi 16 décembre 14h-17h à St-Genis-Pouilly

Contact Hélianthe : [04 74 45 16 46](tel:0474451646)

Pour les habitants n'ayant pu se rendre au salon et qui souhaitent connaître les résultats de leur logement, nous vous invitons à vous présenter dans votre mairie à compter du lundi 24 octobre 2011.

*la Jeune Chambre Economique, partenaire de la CCPG, s'associe à ce communiqué.*



Dans le cadre de l'ouverture prochaine du nouveau CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN (CHAL) à Contamine sur Arve, l'hôpital souhaiterait faire passer quelques messages (ouverture, missions, accès, adresse...) à la population de son bassin de santé.

[http://www.chi-annemasse-bonneville.fr/chi\\_annemasse\\_bonneville/menu\\_principal/espace\\_presse/communiqués\\_de\\_presse/communication\\_sur\\_le\\_chal](http://www.chi-annemasse-bonneville.fr/chi_annemasse_bonneville/menu_principal/espace_presse/communiqués_de_presse/communication_sur_le_chal)



## Retraités, demandez le programme !

**Le Programme de l'année 2012 sera disponible au CLIC à partir du 15 janvier.**

Sont d'ores et déjà reconduits les **ateliers** mémoire et de remise à niveau de la conduite automobile remportant d'année en année plus de succès : inscrivez vous dès maintenant ! Tenant compte de vos attentes, des **conférences** en entrée libre traiteront par exemple : du financement de sa vie en établissement, de l'accident vasculaire cérébral, la vue et vieillissement, la maltraitance des personnes vulnérables, la dépression ...

Cette année sera novatrice : le CLIC vous propose un cycle sur **l'Art de vieillir** ! Ainsi nous vous inviterons à réfléchir, échanger, porter un autre regard sur la vieillesse, par l'écriture, le conte pour adulte, la projection cinématographique du film « Le sens de l'âge », car « *ce que la vieillesse apporte en contraintes, elle peut aussi le redonner en avantages* » (Ludovic Virot, réalisateur).

Programme détaillé sur demande: tél 04 50 41 04 04 ou clic@ccpg.fr

### Vive la retraite!

Le guide « Ma retraite mode d'emploi » peut être téléchargé et/ou commandé sur le site [www.retraites.gouv.fr](http://www.retraites.gouv.fr) ou voir en Mairie.

Il a pour but de répondre aux questions que vous vous posez sur votre retraite.

### CLUB DES AINES

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les responsables locaux du club des Aînés ont choisi la destination du voyage organisé par le CCAS de la Commune, et quel choix, la vallée d'Abondance. Ce fût une merveilleuse journée.

Nous avons pris le départ au petit matin. Après une pause petit déjeuner sur le trajet, nous avons continué notre parcours jusqu'à notre destination, la visite de la Maison du Val où nous avons dégusté diverses variétés de fromages. Nous avons repris la route jusqu'à notre pause déjeuner dans un restaurant d'où nous avons une vue magnifique sur un paysage de carte postale qui nous laissait rêveur. Le menu était lui aussi sur le ton de cette merveilleuse journée.

Pour terminer notre périple, nous avons pris la direction de l'Abbaye Notre Dame l'Abondance pour une visite réparatrice, et c'est la tête pleine de souvenirs que les participants ont été ramenés à Péron.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine pour une nouvelle destination



Les personnes de 70 ans et plus en 2010 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS qui aura lieu le samedi 25 Février 2010 Salle Champ Fontaine

(Rendez-vous sur place vers 11h30)

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la mairie.

Nous rappelons que **la livraison de repas à domicile** est possible. S'adresser à la mairie

# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :  
**0 810 25 01 10**

(prix appel local depuis un poste fixe)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour consulter votre dossier :
    - date et détail des paiements,
    - état de traitement de votre courrier,
    - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30**
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*

## LE PATRIMOINE COMMUNAL SE RENOVE

Le 9 juin 2011, le conseil municipal approuvait à l'unanimité le choix de l'entreprise Perrière charpente retenue par la commission d'appel d'offres, pour la réalisation de la réfection de la toiture du chalet de la Poutouille, pour un montant de 60.532,93 euros TTC, dont 26.132 euros de subvention allouée sous l'égide du Parc Naturel Régional du Haut Jura par la Région Rhône-Alpes.

La maîtrise d'œuvre étant assurée par la société Batiplus immobilier représentée par Mr Pierre Grinant.

Après l'autorisation obtenue auprès du conservateur de la réserve naturelle pour effectuer les travaux selon un cahier des charges précis, les travaux débutaient le 12 septembre 2011 par la dépose de la toiture existante, le 15 septembre, l'hélicoptage de la charpente taillée d'une main de maître par notre scieur local Charly Lelaizant, assuré par la société Mont Blanc

Hélico prenait les airs, depuis la plate forme du « Charny » située sur la commune de Farges.

Quatorze rotations avec des charges variant de 600 Kg à 1000 Kg furent nécessaires pour acheminer tout le matériel.

Le vendredi 16 septembre au matin, sous la direction de Jacques Perrière, la jeune équipe de charpentiers de l'entreprise commençait le montage, et pouvait exprimer tout son talent sur ce chantier exceptionnel, de part son altitude 1440 m et son accès difficile.

Le 28 octobre, les trois cents mètres carrés de toiture zinguée ainsi que les chenaux et ferblanterie étaient achevés, à la plus grande satisfaction du Maître d'Ouvrage.

Voici une rénovation importante terminée, qui va assurer une pérennité du chalet pour de nombreuses générations à venir, dont elles pourront profiter dans un environnement sauvage et remarquablement encore préservé.

Rendez vous donc est pris pour une inauguration officielle à la fin du printemps 2012 où tous les Péronnaises et Péronnais seront conviés.

Nos remerciements à Mr. Grinant pour une parfaite maîtrise d'œuvre, à l'entreprise Perrière pour sa très bonne organisation et l'excellente qualité de son travail, aux agents communaux pour les navettes avec le camion muni de chaînes, pour des compléments d'apports de matériaux, ainsi que le nettoyage du chalet et de ses abords, et à notre secrétaire administrative Isabelle Giacobino pour la parfaite préparation et suivi de ce dossier.

**NB :** Les anciens matelas ont été enlevés, les nouveaux vont être commandés prochainement, comme d'habitude les personnes désirant monter au chalet s'inscrivent en mairie et récupèrent la clé.



### Infos sur la collecte de textile sur notre commune

Comme vous avez pu le constater, trois collecteurs ont été récemment installés, l'un sur la plate forme de retournement à Logras, les deux autres à l'entrée de la zone de Pré Munny, par l'association Recycl'Aire, qui existe depuis 1992 basée à Arbois près d'Oyonnax et agit pour l'intégration et le retour à l'emploi des personnes en difficultés.

Dans les collecteurs ont récupère le textile, les chaussures et les sacs à mains.

#### **Ces quelques consignes visant à préserver la qualité des vêtements et accessoires que vous donnez et permettant d'assurer la pérennité de l'activité.**

1. Utiliser des sacs de moins de 100 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
2. Veiller à toujours fermer les sacs
3. Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons
4. Donner des vêtements propres : pas de textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc.) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage

Il n'existe pas de recyclage pour les chaussures (**elles doivent toujours être utilisables en l'état et liées par paires**)

#### **Que deviennent vos dons ?**

10 % Revente a bas prix de vêtements en bon état dans les boutiques solidaires.

30% A l'export dans les pays en voie de développement.

60% Valorisation textile (recyclage, chiffons industriels, recherche sur la revalorisation Énergétique)

Une partie du textile collecté est vendue dans notre magasin d'atelier.

Par mois ce sont plus de 70 salariés en insertion qui travaillent dans les ateliers du groupe SolidAre.

Le surplus est traité par le Relais.

[www.groupesolidaire.org](http://www.groupesolidaire.org)

GM

## Rappel sur les nuisances sonores!



Le bruit est l'une des nuisances les plus stressantes. Le bruit influe sur notre santé, sur les rapports de bon voisinage, en bref sur la qualité de vie....

Les travaux de bricolages, jardinages utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-19h30

Les samedis : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00-12h00



Les fêtes de soirée, le bruit doit cesser à 22h00.

## ASSOCIATIONS



### Un petit mot du SOU ...

La soupe de l'école qui a eu lieu le mardi 18 octobre 2011 à la salle champ fontaine a remporté un vif succès, encore plus de monde que l'année dernière !!! Il faut rappeler que cette soupe est réalisée avec les légumes du jardin de l'école. C'est un travail collectif de tous les enfants et de leurs enseignants ainsi que des parents qui permettent de la réaliser. Le petit encas (assiette de fromage + flans) offert par le sou est toujours aussi apprécié.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues et qui ont contribué au succès de cette soirée.

Evènement à retenir : **LOTO du sou le 4 mars 2012**

Comme chaque année, les membres du sou des écoles passeront chez vous, à partir de la deuxième quinzaine de janvier 2012 (un mot vous avertira de notre passage), pour si vous le souhaitez ramasser votre participation (espèces ou lots).

Merci de l'accueil chaleureux que vous voudrez bien réserver à tous ces parents et d'avance merci à vous pour votre généreuse contribution.

L'équipe du Sou



### ASSOCIATION « LES SPORTIFS EN HERBE DU SUD-GESSIEN »

Suite au forum des associations, notre Club de judo reprend cette année avec plus de 70 licenciés.

Merci aux nombreux parents qui se sont déplacés lors de notre dernière assemblée générale afin d'élire notre nouveau bureau. Désormais vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : [judoperon@gmail.com](mailto:judoperon@gmail.com)

Jérôme Marcasse, notre professeur, accueille les enfants, filles et garçons, dès l'âge de 5ans, les mercredis et vendredis dans la salle de l'ancienne mairie de Péron.

Si vous voulez nous voir, vous serez les bienvenus lors de nos prochaines manifestations :

Dimanche 4 décembre 2011 dès 9h au Gymnase de L'Annaz (Péron) –  
Compétition Benjamins (2000-2001)

Samedi 7 janvier 2012 à partir de 18h à la salle Champ Fontaine –  
Galette des rois et démonstration

Dimanche 2 juin 2012 dès 9h au Gymnase de L'Annaz (Péron) –  
Rencontre interclubs Pays Gessien pour les tous jeunes (2007-2002)

Notre association de bénévoles fonctionne comme toutes associations grâce à l'entraide. Merci à tous ceux qui participeront.

Le club de badminton local BADMINTON SUD GESSIEN a atteint la limite de son effectif.  
Il n'y aura donc plus de nouvelles inscriptions prises cette saison.

### « Le roi (d'échecs)(n') est (pas) mort » l'histoire continue à Péron

Grâce à l'initiative commencée l'année passée par Marika Libbrecht en collaboration avec le (superbe) club d'Annemasse, par l'intermédiaire de Mr. Charles Lalieu, qui met les jeux et des pendules à disposition, échecs et mat, plus moyen de ne pas jouer aux échecs !

Vous avez le choix entre :

- **L'atelier échecs organisé par le FSE**, le foyer du collège de Péron, le jeudi entre 13h et 14h : les élèves, membres du foyer, peuvent s'inscrire auprès de la vie solaire du collège
- **L'atelier échecs organisé par le Sou des écoles et la mairie** entre 12h45 et 13h30 le vendredi : réservé aux élèves, à partir du CE1, qui mangent à la cantine (tickets permanents). 28 élèves sont inscrits, le premier atelier a eu lieu vendredi 18 novembre
- **Le club d'échecs organisé à Péron par la MJC de Gex**, avec l'aide de la mairie, dans les locaux de l'ancienne Mairie, le mardi soir de 17h15 à 18h30 ; les participants doivent être inscrit à la MJC, les intéressés peuvent contacter Marika Libbrecht par mail [marika.libbrecht@orange.fr](mailto:marika.libbrecht@orange.fr)

Une délégation de Péron est déjà attendue au Championnat féminin le 22 janvier 2012 à Bonneville, l'équipe de 4 filles de Péron peut encore être élargie jusqu'à fin novembre (4 parties de 2 fois 50 min max). Les personnes intéressées doivent s'adresser à [marika.libbrecht@orange.fr](mailto:marika.libbrecht@orange.fr) en indiquant nom et date de naissance et demande de co-voiturage si nécessaire.

L'interclub, compétition mensuelle le dimanche, commencera bientôt et est réservée aux élèves de 10-17 ans.

M. Lalieu sera notre invité pour un jeu simultané au début de l'année 2012, préparez-vous les collégiens !

Un tournoi local au collège de Péron est planifié au printemps, ouvert à tous les élèves de l'école primaire et du collège.

Tout cela est possible grâce aux efforts conjugués de chacun : le foyer du collège de Péron et plus particulièrement Mme Vittecoq CPE et M. Genevay Principal du collège, Le Sou des écoles Mme Meridgi, l'école primaire et son directeur M. Simone, la mairie de Péron et la MJC Mme Dejace ainsi que Marika Libbrecht et les 3 volontaires qui se sont proposés pour une aide ponctuelle.



## BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron  
04.50.56.41.39

L'année nouvelle approchant à grands pas, il convient de se munir d'un agenda. N'oubliez pas d'y noter les rendez-vous que vous propose la bibliothèque :

Le 8 février 2012, l'historien péronnais **Alain Mélo** nous plongera dans l'histoire locale au cours de sa conférence toujours très attendue

Le 10 mars une **troupe théâtrale** viendra divertir les enfants.



Le Père Noël est déjà passé à la bibliothèque : les rayonnages se sont chargés de **nouveaux livres** dont les prix littéraires, et de **BD** festival de Bellegarde oblige.

Rappel de nos horaires : la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

le mardi de 16h30 à 18h

le mercredi de 17h à 18h30

le vendredi de 16h30 à 19h

le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h

Et si vous la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Dans l'attente de vous rencontrer, toutes les bénévoles vous souhaitent de  
JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET UNE ANNÉE 2012 EEMPLIE DE JOIE ET DE PAIX.

## CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52

### PAGE D'HISTOIRE

Cet été, UN TOUR DE MAGIE DE 27 JOURS !!!! IMPOSSIBLE ? NON !

C'est pourtant ce que l'on a vécu avec vos enfants tout au long de l'été à Péron !

Tout d'abord nous avons découvert l'univers d'Interfisch où Bao le poisson, du fond de ses marécages nous a emportés dans ses aventures. Une fresque 3D a été élaborée et animée en soirée exceptionnelle devant des parents nombreux, très attentifs et fiers.

Puis il a fallu reconstruire la machine à cuire les popcorns de Bilbo, le scientifique amnésique. Machine qu'il devait d'ailleurs présenter au salon des inventeurs ! Ouf, heureusement, l'esprit ingénieux des enfants de Péron a permis de la reconstruire à temps...

Mais encore Tibeck le pingouin, perdu dans une tempête glacière, échoué à Péron complètement démuni...

Il n'a fallu que 5 jours aux enfants pour lui permettre de retourner au pays des glaces.. Et pas n'importe comment, non ! Dans un engin à hélices s'il vous plaît ! Et il volait ! Regardez seulement !



La cerise sur le gâteau, vous en avez certainement entendu parler, a été le festival d'Hollywood à Péron ! Mais oui, les enfants ont démontré de multiples talents tant dans les décors que dans la mise en scène ou dans la confection du banquet. N'oublions pas les parents qui sont venus en tenue de soirée comme cela se doit dans tout festival ! Tous les acteurs du festival sont arrivés en limousines personnalisées devant les

regards ébahis des spectateurs qui ont pu découvrir les tableaux de vie hollywoodiens. La barre était haute mais quel succès !!!

*SEVENENN ! Le cinéaste de choc made in Hollywood à Péron !*



Ce tour de magie de 27 jours nous a procuré un réel plaisir !

### LES MERCREDIS

A nous les mercredis avec Zbang, la sauterelle qui après un long voyage pensait retrouver la chaleur de l'été en septembre parmi nous !!! Quelle utopie ! Bien sûr les enfants, toujours aussi généreux, lui ont trouvé un pays où passer l'hiver et l'ont libéré de Juliette la grenouille qui le poursuivait, non pas pour le manger, mais pour qu'il lui fasse un bisou ! Car en vérité Juliette était une princesse...



### Vacances d'OCTOBRE

Connaissez-vous le LIOPINCHOC ? Si vous avez des enfants, vous ne pouvez l'ignorer ! Pour les indécis, il reste peut être encore des traces de son passage.... Si vous le rencontrez, un petit bout de chocolat l'ama-douera !

Les enfants y sont parvenus mais... leur détermination n'a pas de limites !

### LES PROJETS

Le périscolaire est toujours au rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi et propose pour le plaisir de vos enfants différents ateliers à thème. Le mardi soir deux ateliers spécifiques sont organisés : cuisine ludique et conte en scène. Ceux-ci jusqu'en février, puis d'autres thèmes arriveront pour le prochain semestre : n'oubliez pas de regarder le panneau d'affichage !

En ce moment et jusqu'à Noël, ce sont les plus grands mènent l'intrigue de la pomme magique... Comme ça, sans filet !! Ils sont dans le secret des coulisses. Ne cherchez pas à savoir la suite, ils ne parleront pas !! Et nous non plus d'ailleurs !

LE PERE NOEL devrait nous rendre visite le mercredi 14 décembre ! Nous l'accueilleront avec des petits sablés confectionnés par vos enfants. S'en suivra des contes de Noël. Venez nombreux !

Nous vous rappelons que le centre de loisirs raccompagne le Père Noël au pôle Nord et fermera donc ses portes du 17 décembre au 2 janvier 2012 inclus.

Bonnes fêtes à tous !

L'équipe d'animation

## REPAS DE LA CHASSE

Repas Dansant le 4 février à 20h à la salle Champ-Fontaine avec l'orchestre « Les Loups Blancs ».

### Menu enfant (8 euro)

Assiette de crudités-terrines

.....

Blanc de poulet

.....

Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert

### Menu adulte (20 euros)

Assiette de crudités-terrines

.....

Civet de sanglier

.....

Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert



Saint-Hubert du Gralet

Société de chasse de Pé

Réservation : 04.50.56.43.66



**Dimanche 11 décembre 2011**  
**Concert de Noël**  
**Salle polyvalente de Saint Jean de Gonville**  
**Orchestre junior-Orchestre senior**  
**Invité : Société Musicale de FERNEY-VOLTAIRE**

Du nouveau, à la Société Musicale, il y en a en cette rentrée 2011-2012 :

A l'orchestre junior qui s'enrichit aujourd'hui de douze jeunes talents, faisant leurs armes sous la non moins jeune baguette du directeur Benoît ETIENNE. Benoît doit composer maintenant avec une quarantaine de musiciens. C'est le résultat de l'heureuse initiative de l'encadrement de l'école de musique qui, il y a trois ans, a mis en place les ateliers « instruments » dès la première année de solfège. Vous pourrez faire leur connaissance à notre concert du 11 décembre prochain.

A la Bonne Humeur. Voici sa directrice Virginie toute auréolée de son Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales, brillamment obtenu après les épreuves écrites (8h00) et pratiques (direction et entretien), pour se voir décerner le diplôme de la Fédération Rhône-Alpes, le 23 octobre dernier. La Société Musicale félicite sincèrement Virginie, encourage vivement son jeune trompettiste Mattijs Vollenberg qui fait des débuts prometteurs au poste de sous-directeur. Et la BH a eu le plaisir de voir arriver Marie CHEVROLAT et Sébastien COLLET (percussions), Ameline DUMAS et Laurie BERTHOUD (clarinettes), Myrthe VOLLENBERG (Hautbois), Dominique GIGI (cor). Pour Guillaume COLLET (baryton c'est le retour parmi nous). La BH sera en séminaire les 7 et 8 janvier prochains au centre Georges Moustaki aux Moussières, pour un travail en profondeur des nouvelles pièces.

A l'école de Musique Intercommunale du Pays de Gex qui va fêter ses 25 ans

Un petit retour sur la naissance de cette association, avant-gardiste de l'intercommunalité. Nous sommes en 1985 et la formation des musiciens de nos villages est assuré en majorité par des bénévoles, et un très petit nombre de professionnels. A ce moment-là, chacun prend conscience que l'enseignement musical est à un tournant : le bénévolat a ses limites (difficile d'être disponible en permanence), et seule, une jeunesse bien formée est l'avenir des sociétés. D'où la nécessité de travailler avec un corps professoral dont l'enseignement musical est le métier. Il faut donc se fédérer un maximum afin de mutualiser les moyens techniques pour optimiser les coûts. Les discussions vont bon train, et le maire de Challex, M. NABAFFA, très attaché à la musique, invite tous les responsables des sociétés et ses collègues maires à une réunion de préparation pour ébaucher un projet.

Certains d'entre nous ont vite compris que si les mairies suivaient financièrement, ledit projet pouvait voir le jour. Il fallait faire vite : c'est ainsi que nous retrouvons Hubert TRUFFAZ de Thoiry, Julien GARCIN de St Genis, Gérard PERRIER de Challex, André LEVRIER-FERROLLET de St JEAN et moi-même (respectivement directeur et président de la Bonne Humeur, à l'époque) dans le groupe de travail. Nous décidons de fonctionner une année sous la forme d'une école non officialisée, dont j'ai la charge ; cette année servira de test. Finalement, tout se passe bien et à la rentrée 1986, je demande à ce que l'école soit déclarée, avec des statuts, et des contrats de travail en bonne et due forme pour nos professeurs. Pour commencer, fort de son expérience et sa passion pour la musique, Denise TRUFFAZ prend en charge le secrétariat technique et Lucette COLLET, la partie purement administrative. A noter que Denise est encore à son poste aujourd'hui. Restait le problème épineux de la gestion financière : le spécialiste en la matière est tout trouvé : André LEVRIER-FERROLLET, déjà professionnellement rodé dans le métier. C'est pourquoi, il y a 25 ans, à cette même époque, nous rédigeons un projet de statut pour la future école qui porterait le nom de « Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex ». Après modifications et ajustements, ceux-ci furent approuvés en février 1987, et je fus très honoré d'en être le premier président.

Alors, mettre sur les rails une telle entreprise, c'est bien, mais la pérenniser, c'est mieux. C'est ce que se sont attachés à faire les différents présidents et présidentes, avec leur conseil d'administration, aux cours de ces 25 années. C'est bien la plus grande satisfaction de celles et ceux qui ont œuvré à sa création. Satisfaction d'autant plus grande quand on pense aux élèves de cette école devenus eux-mêmes professionnels. Pour notre société, je citerai Raphaël Hugon qui dirige école de musique et harmonie en Suisse voisine, Laurent Fabre, trompettiste titulaire d'une virtuosité, membre officiel de l'Orchestre de la Suisse Romande, Virginie COLLET, médaillée d'or dans sa spécialité, le saxophone, professeur à l'Ecole de Musique Intercommunale (tiens, la boucle est bouclée). Sincères félicitations à ces jeunes talents qui font honneur à la BH et à l'école de musique.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex ? C'est ce que va nous dire Martine FERNOUX, co-présidente. L'école a tenu son assemblée générale le 18 octobre dernier, en présence de Henri PILS et Christian JOLIE, membres de la commission culture de la CCPG et de Michel Brulhart, maire de Saint Jean de Gonville.

L'école se porte bien et offre un enseignement de qualité : la totalité des élèves de formation musicale de fin de 1er cycle ont été admis en juin 2011 et la plupart en instrument, avec 3 brevets (fin de 2ème cycle) et un diplôme de fin d'études. Ces examens, organisés par la Fédération Musicale de l'Ain, sont reconnus nationalement par la Confédération Musicale de France.

L'école offre la possibilité d'apprendre la musique avec une formation musicale dès l'âge de 6 ans et l'instrument dès le 2ème trimestre de l'année suivante sous la forme d'ateliers d'initiation pour : flûte, clarinette, hautbois, cor, trompette, trombone, bugle euphonium, saxophone, percussions, guitare et piano.

L'effectif est en hausse avec des problèmes de plannings de salles qui commencent à être critiques dans certaines communes. Le recrutement de trois nouveaux professeurs a été nécessaire suite à des départs. Heureusement, la proximité de la Haute Ecole de Musique de Genève nous permet de trouver des enseignants de haut niveau.

Suite à la démission du trésorier qui est chaleureusement remercié pour son travail, Stéphanie Belotti est élue trésorière à l'unanimité, tandis qu'Emmanuelle Laure prend son poste de responsable des inscriptions de Péron-St Jean. Merci à toutes deux de leur aide et de leur disponibilité !

Le conseil d'administration déplore la faible participation des parents et des élus à l'assemblée générale. Etant une émanation de la Société Musicale, La Bonne Humeur, tous les membres ont la possibilité d'exprimer leurs idées et de donner leurs avis lors de cette réunion.

Le 17 mars 2012, l'école fêtera ses 25 ans et organise une audition générale élargie à d'autres prestations exceptionnelles. Retenez déjà cette date, la fête sera sûrement très belle !

Maxime COLLET

## Un trésor dans mon jardin

Oui, c'est vrai, j'ai trouvé un trésor et j'en suis ravie.

Peut-être en avez-vous un aussi? Cherchez bien !!

Pour cela \* soyez attentif à (ce ou ceux qui vous entourent)

\* appréciez la nature...elle est si belle

\* restez positif...il y a tant de personnes seules qui n'ont rien

\* ne soyez pas hypocrite avec vos voisins

« ECOUTEZ - TENDEZ L'OREILLE »

'N'est-ce pas merveilleux de vivre ici en pleine campagne—avec le chant des oiseaux—du coq qui chante—des vaches dans les prés, des chiens qui aboient—du murmure du vent dans les branches- ? EMERVEILLEZ-VOUS!

Les gens de la ville n'ont pas cette chance.

L'air n'y est pas pur, les gens marchent stressés

Leur portable collé à l'oreille et ne prêtent pas attention aux autres—dans le tram il tirent la gueule. Franchement, dans un monde où tout va de travers, soyons plus réceptif.

Arrêtons de nous enfermer dans notre petit cocon— un bonjour— un moment de partage fait toujours plaisir.

« LA CHOSE QUE L'ONDONNE ET QUE L'ON GARDE ET QU'ON A TOUJOURS APRES L'AVOIR DONNE, C'EST LE SOURIRE ».

Alors, sourire, car c'est bon pour les muscles du visage, alors que faire la tête ne nous amène que des rides.

SOURIEZ!

AIMEZ LA VIE !

On est si bien ici.

Avez-vous trouvez ce trésor, il n'est pas loin de vous, il fait partie de vous car il est dans le cœur.

Un habitante (Marlyse Rudin).



**Restaurant**  
**L'Hippocampe**

**NOUVEAU**

**OUVERTURE**  
**MARDI 22 NOVEMBRE**

*Dans une ambiance conviviale,  
Venez goûter notre cuisine familiale....*

*L'HIPPOCAMPE vous accueille tous les midis  
Du lundi au vendredi  
avec des formules de 8,50 € à 14 €*

*Et pour vos soirées de groupes, sur réservations,  
nos menus de saison.*

*Faites vous chouchouter avec un plat à emporter  
tous les vendredis soirs.*

Tél : 04.57.28.40.16 / 06.46.81.77.41  
Email : [hippocampe01@sfr.fr](mailto:hippocampe01@sfr.fr)

2048, Route de Lyon - 01630 PERON

IPNS

Reservez dès maintenant - Reservez dès maintenant - Reservez dès maintenant - Reservez dès maintenant

**VOUS PARTIEZ A NOËL - NOUVEL AN**

- Je viens à votre domicile pour m'occuper de vos animaux de compagnie

2 x par jour - matin et soir (soins et câlins)

Tel au 0450488661 ou 0041767974225 (repondeur) Laissez vos coordonnées - maintenant

**OPERATION BRIOCHES 2010**

*L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée le 9 et 10 octobre 2010 sur la commune, a rapporté la somme de 1633.83€.*

*La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie Duchamp, ainsi que tous les habitants pour leur générosité ».*

## SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00  
France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

## ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

## COLLEGE

04 50 59 58 00  
<http://www.collegeperon.fr>

## CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52  
E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

## HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55  
[www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre\\_loisirs.htm](http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm)

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39  
Aux heures de permanences soit :  
Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

## OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54  
E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)  
[www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr)

## TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

## GESTION DES DECHETS

Particulier :  
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

### Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41  
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08  
04 50 99 12 01

## DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

## ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

## La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 14h30 à 18h00

-le samedi :  
de 9h00 à 12h00

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

## ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30

Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

## GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le **3237** ou sur la porte des pharmacies

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT .....	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX .....	04 50 41 54 04

**Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.**

<b>MÉDIBUS</b>	Lundi 2 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 2 février	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 2 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 2 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

**Pour le numéro 63 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 février 2012.**

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

#### URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier .....	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

#### HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

#### MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

#### PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

#### PHARMACIES

*Voir ci-dessus*

#### Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

#### INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

#### POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

#### CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

#### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2011			
Samedi 10	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Dimanche 11	MUSIQUE	CONCERT	CF
Mercredi 14	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Vendredi 16	SOU DES ECOLES	ARBRE DE NOEL	CF
Samedi 17	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Mercredi 28	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
JANVIER 2012			
Mercredi 11	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Vendredi 13	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 14	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 15	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 22	MAIRIE	SALON MULTIMEDIA	CF
FEVRIER 2012			
Vendredi 3	CENTRE DE LOISIR	SPECTACLE	CF
Samedi 4	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 5	MUSIQUE	LOTO	St JEAN-GONVILLE
Mardi 7	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	CF
Mercredi 8	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Samedi 11	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Mardi 21	CENTRE DE LOISIRS	CARNAVAL	CF
MARS 2012			
Dimanche 4	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mardi 6	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Mercredi 7	DON DE SANG	COLLECTE	CF
Samedi 10	BIBLIOTHEQUE	SPECTACLE ENFANTS	CF
Mercredi 21	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Vendredi 23	PETANQUE	LOTO	CF
Vendredi 30	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Samedi 31	SOU DES ECOLES	REPAS DANSANT	CF

# Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex

DECEMB.	Vendredi 23	18h	Célébration de Noël pour les enfants	PERON
	Samedi 24	23h	Messe de la nuit de Noël	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	Messe de Noël	COLLONGES
JANVIER	Dimanche 1	11h	Ste Marie Mère de Dieu	FARGES
	Dimanche 8	10h	Epiphanie du Seigneur	POUGNY
	Dimanche 15	10h	St Antoine St Patron de Péron	PERON
	Dimanche 22	10h	3ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
FEVRIER	Dimanche 29	10h	4ème dimanche du temps ordinaire	FARGES
	Dimanche 5	10h	5ème dimanche du temps ordinaire Choucroute de l'Association paroissiale de Pougny	POUGNY
	Dimanche 12	10h	Messe des familles	PERON
	Dimanche 19	10h	7ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Mercredi 22	20h	Mercredi des cendres	CHALLEX
	Dimanche 26	10h	1er dimanche de Carême	COLLONGES
	Dimanche 4	10h	2ème dimanche de Carême	POUGNY
MARS	Mardi 6	18h	Bol de riz- salle Champ Fontaine	PERON
	Dimanche 11	10h	3ème dimanche de Carême	PERON
	Dimanche 18	10h	4ème dimanche de Carême	CHALLEX



# AMICALE DES ANCIENS SAPEURS - POMPIERS DE PARIS

Siège social : Mairie de Péron, 01630 Péron, (04 50 56 42 88) Email : [aaspain@yahoo.fr](mailto:aaspain@yahoo.fr)

Cette Année, la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris fête son bicentenaire, à cette occasion, notre amicale s'est joint à cet anniversaire le week-end du 17 septembre au 19 septembre 2011.

De nombreuses manifestations étaient prévues dont le spectacle à Bercy retraçant l'historique de la Brigade, avec comme acteurs principaux, les Pompiers de Paris eux mêmes.

## Histoire de la Brigade en quelques dates marquantes

1er juillet 1810: un incendie se déclare lors d'un bal donné par l'Ambassadeur d'Autriche. L'Empereur Napoléon 1er et l'Impératrice Marie-Louise échappent de peu au sinistre.



1810

5 décembre 1866: suite à l'absorption des communes limitrophes. Paris compte 20 arrondissements. Le bataillon deviant le regiment de sapeurs-pompiers de Paris, comprenant 2 bataillons de 6 companies chacun.

Quelques incendies célèbres, comme celui du Bazar de la Charité, le 27 mars 1897, au cours duquel 130 personnes périssent, ou celui des magasins du Printemps, le 1 octobre 1921.



18 septembre 1811: par décret imperial, l'Empereur confie la protection incendie de la capital à des militaires et crée le bataillon de sapeurs-pompier de Paris.



21 janvier au 12 février 1910: lors d'une crue de la Seine exceptionnelle, les sapeurs-pompiers de Paris sauvent 643 personnes de la noyade.

1914

1914-1918: tout en renforçant la protection de la capital et en participant aux combats de s tranchées, les sapeurs-pompiers de Paris contribuent à la défense du territoire national. Des détachements viennent en aide à de nombreuses villes bombardées, comme Reims, Verdun, Amiens ou Dunkerque.



1938-1945: le regiment de sapeurs-pompiers de Paris double ses effectifs pour assurer la défense passive de la capitale., Le réseau de résistance Sécurité Parisienne prepare et participe aux combats de la Libération. Le 14 novembre 1944, l Général de Gaulle rend hommage aux sapeurs-pompiers résistants du Régiment : "...Paris libéré de l'ennemi sait ce qu'il doit aux sapeurs-pompiers de Paris..."



1967: après le reorganisation administrative de la région parisienne, le regiment deviant une brigade.

**1985**

1985: les sapeurs-pompiers de Paris remplacent Police Secours pour le secours à victims et deviennent ainsi sur le terrain le premier opérateur de l'urgence de la "plaque" parisienne.



14 septembre 2002:  
Cinq sapeurs-pompiers de Paris périssent simultanément au cours d'une intervention sur un incendie dans un immeuble de Neuilly-sur-Seine.  
Ce bilan tragique est sans precedent dans l'histoire de la Brigade en temps de paix.

2005: Lors de l'incendie de Paris Opéra, les sapeurs-pompiers de Paris réalisent le record de sauvetages au feu. Le drapeau est décoré de la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement par le minister de l'Intérieur et de la médaille d'or de la Défense Nationale.



## LOTO d'Octobre 2011

C'est dans la très agréable Salle Communale du Champ Fontaine mise gracieusement à disposition de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris par la Municipalité de Péron que s'est tenu le traditionnel Loto de la Société. Les joueurs venus nombreux et parfois de loin ont, certes connus des fortunes divers, mais tous sont à féliciter puisque grâce à leur générosité et à l'intérêt qu'ils nous ont toujours témoignés, la somme de 620 euros sera reversée aux Pupilles des Sapeurs Pompiers de France.

Pour la petite anecdote, les organisateurs ont invité la boule numéro 1, qui, éprise de liberté s'était un court instant échappée du boulier, à faire preuve d'un peu plus de retenue pour notre prochain Loto de 2012 fixé au vendredi 19 Octobre 2012.

Alors un grand merci aux participants et à l'année prochaine.